

PEDAGOGIE

Restons dignes du passé

« Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes. »

F.-X. GARNEAU.

La célébration du III^e centenaire de Québec fournira à la nationalité canadienne-française l'occasion de faire une halte, et du haut des sommets où la Providence lui a permis d'atteindre, elle se doit à elle-même de se recueillir en vue de l'avenir.

Il nous semble opportun, en ce beau mois de juin, dont l'un des jours, le vingt-quatrième, est consacré à la célébration de notre fête nationale, de fixer de temps en temps l'attention de la jeunesse écolière sur les événements historiques que l'on s'apprête à commémorer avec éclat.

C'est au cours des leçons d'histoire du Canada surtout que l'instituteur devra, avec ses élèves, méditer les grandes choses du passé et en déduire des enseignements clairs et féconds.

La belle figure de Champlain mérite d'être mise en pleine lumière. L'enfance, la jeunesse accorde naturellement son admiration à tout ce qui est noble, brave et généreux.

Quel personnage de notre histoire posséda à un plus haut degré ces belles qualités?

Champlain a laissé une mémoire éternelle de sa foi, de sa sagesse et de son patriotisme. Il est venu fonder sur les bords du Saint-Laurent une nation française et catholique. Ne l'oublions pas.

Avec les siècles, et placée dans des conditions géographiques et climatiques différentes de celles de la mère-patrie, cette petite nation est devenue autonome au point de vue ethnique, et, dans une large mesure, au point de vue intellectuel. Façonnée maternellement par l'Eglise de Rome, la nation canadienne — que des événements ont logiquement fait dénommer canadienne-française — est essentiellement catholique et de mentalité française, mais française au sens très ancien et très noble de ce beau mot. De plus, la nouvelle nation, dont les membres comptent avec fierté des trisaïeules, des bis-aïeules et des aïeules dormant leur dernier sommeil au sein même de la terre laurentienne, est devenue essentiellement *canadienne* de mœurs et de coutumes.

Racontant cette page admirable qui s'étend du traité d'Utrecht à la guerre de Sept ans, l'historien Salone dit: "Un nouveau type s'élabore dans la famille française, une variété se crée aux bords du Saint-Laurent, et tout y contribue, l'origine des colons, le milieu, les circonstances historiques et économiques (1)."

(1) E. Salone. *La colonisation de la Nouvelle-France*, p. 435.